FIL DE LA SEMAINE —

SYNDICAT DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE DE L'ALLIER C'est dans le cadre magnifique du château de Beaulon que les adhérents ont tenu leur assemblée générale le 20 juin dernier.

« Nous devons être des militants de la propriété rurale »

ela faisait deux ans que le syndicat de la propriété privée de l'Allier n'avait pu tenir son assemblée générale. C'est désormais chose faite. Lundi 20 juin, c'est au sein de la nouvelle salle de réception du château de Beaulon, en Sologne bourbonnaise, que ses adhérents ont pu faire le point sur les deux années écoulées et les projets en cours.

Un contexte agricole complexe

Une réunion dans un climat de tensions internationales aux effets nationaux importants tant sur l'économie que sur le tissu associatif comme l'a indiqué, en introduction, Stephen de Reilhac, président du syndicat de la propriété privée de l'Allier: « Une économie bouleversée, un endettement national record et en plus la guerre en Ukraine, je crois que nous ne pouvons qu'être très inquiets sur l'avenir. Déjà les premières conséquences arrivent à travers l'inflation et le début de pénurie ». Stephen de Reilhac insistant également sur la situation pour l'agriculture : « Les prix s'envolent! On annonce du colza à 1000€ la tonne et du blé à 400 € la tonne. En revanche, le prix du gaz et du fuel a explosé, sans parler des prix des engrais ».

La présence du syndicat dans de nombreuses commissions

Le syndicat participe à de nombreux travaux et commissions. Une situation dont se félicite Stephen : « Je tiens à remercier tous les adhérents et administrateurs qui consacrent du temps à défendre bénévolement notre cause dans toutes les commissions départementales. Merci aussi aux assesseurs des tribunaux paritaires, l'entente entre bailleurs et preneurs est excellente. Il s'y fait du bon travail. La parité et le maintien de ces tribunaux sont indispensables ».

Une révision du schéma des structures

Sur la table du président, la révision du schéma des structures : « Nous avons déjà



Adhérents et partenaires de la propriété agricole ont répondu présent lors de l'Assemblée générale au sein du château de Beaulon.



Maître Laurent Gard a informé l'assemblée de nouvelles dispositions quant aux congés de baux ruraux, faisant suite des affaires opposant propriétaires et fermiers dont la décision de la cour de cassation fait désormais jurisprudence. Il a également précisé les nouvelles dispositions établies par le Conseil constitutionnel quant à la reprise du bien par le bailleur pour lui-même, son conjoint ou l'un de ses descendants.



Christophe Pignot, président de Symbiose Allier, a présenté les objectifs et missions de l'association auprès du monde rural.

participé à trois réunions à Clermont-Ferrand et Lyon. Il n'y aura pas de grandes révolutions mais nous sommes vigilants sur ce dossier même si les propriétaires ne sont pas reconnus comme nous le voudrions ». Le syndicat qui offre l'assurance RC terrains nus à ses adhérents. Une



PHOTOS © AAO3

En tribune, de gauche à droite : Maître Laurent Gard, avocat, Hugues de La Celle, président de la Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale. Stephen de Reilhac, président du syndicat de la propriété privée de l'Allier et Richard Moine, vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Allier.



Éric Odin, responsable du service juridique de Cerfrance Terre d'Allier, a exposé sur la transmission du patrimoine et des exploitations agricoles.



Laurent Poirier, délégué de la Fondation du Patrimoine pour l'Allier, a informé l'assistance sur les possibilités d'aides offertes aux

opération qui coûte à l'association 1800€ et qui « continue à augmenter et à peser sur nos finances » précise Stephen de Reilhac.

SÉBASTIEN JOLY

DANS L'ALLIER



Hugues de La Celle, président de la Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale.

Hugues de La Celle, président de la Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale : « Nous sommes des gestionnaires de territoires ».

« Nous sommes dans un pays où le monde agricole est fragile face à la mondialisation. Les nouveaux producteurs font des progrès. Avec l'évolution du climat, certains espaces se développent. La balance agricole est tout juste excédentaire. Nous avons su nous adapter. Rappelez-vous, après guerre, il fallait nourrir la population, d'où les bases du fermage. Ensuite, nous sommes passés de ce souci alimentaire à un souci financier. Sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, on parlait même du pétrole vert qu'était l'agriculture.

Désormais, nous sommes passés aux risques sanitaires et, plus récemment aux préoccupations environnementales. Cela prouve que nous évoluons en fonction des objectifs qu'on se fixe. Le climat nous impose aujourd'hui de nouvelles contraintes. Il va falloir cultiver autrement avec de nouvelles espèces.

Un autre phénomène nous inquiète également à travers la diminution du nombre d'exploitations en France. Cela vient tout simplement que les conditions de vie et de rentabilité remettent en jeu la viabilité de l'exploitation agricole. Désormais, on se regroupe pour partager les risques avec la constitution de Gaec, de Cuma et de regroupement des surfaces. L'essor des sociétés et l'agrandissement des surfaces se poursuit avec une moyenne de 69 ha par exploitation soit 25% de plus en dix ans. Un exploitant agricole, en France, exploite les terres, en moyenne, de sept propriétaires. Toutes ses évolutions amènent à la pluriactivité des exploitants agricoles mais aussi à un déplacement de la population. Aujourd'hui, la grande majorité de la population vit dans les agglomérations. Vous avez donc des gens qui ne pensent pas forcément rural. C'est donc à nous, ruraux, de les inviter à découvrir nos pratiques. Aujourd'hui l'usage l'emporte sur la notion de propriété et la sensibilité envers le monde rural évolue.

Notre rôle de propriétaires ruraux est d'être des conservateurs du patrimoine rural et des ressources naturelles. Nous sommes des investisseurs, entrepreneurs favorables à l'initiative privée et à la gestion privée. Nous sommes des gestionnaires de territoires. Il est donc important que les propriétaires soient représentés dans les commissions, les réunions pour faire entendre leurs voix. Il faut faire reconnaître notre rôle, le faire respecter et fédérer les forces rurales. Nous devons être des militants de la propriété rurale ».

Richard Moine, vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Allier : « les agriculteurs donnent de la valeur à vos terres »

« Nous oeuvrons ensemble à travailler sur de nombreux sujets, notamment en CDOA. Alors, il n'y pas que les volets structures et foncier mais aussi celui de la production qui concernent vos



propriétés car, si demain, les agriculteurs qui mettent en valeur ces parcelles n'ont plus les moyens de le faire, cela va être d'autant plus grave quant à la valeur de ces biens et de leur transmission. Alors, heureusement, pour notre métier, tout n'est pas noir. Nous croyons à notre avenir, ce qui explique notre présence aujourd'hui. A savoir que chaque année, nous installons, en moyenne 65 jeunes nouveaux agriculteurs, toutes productions confondues.

Je voudrais aborder un sujet qui nous concerne tout particulièrement, c'est l'eau. Un véritable sujet d'avenir. Le programme qui est en train de se mettre en place est axé sur la création de réserves. Il faut savoir que notre département possède deux grands bassins, le Val d'Allier et le Val de Loire ainsi que la Sologne où il y a des disponibilités. Ici, heureusement, nous avons mis sur pied un organisme unique de gestion de l'eau. Il reste, bien sûr, encore des choses à faire. J'insiste sur le fait que vous pouvez compter sur l'agriculture pour s'adapter ».

PLUS D'INFOS:

■ Syndicat de la propriété privée de l'Allier

4, rue Berthelot 03000 Moulins Permanence : vendredi de 8h30 à 12h.

Tel.: 04 70 20 68 95

Site internet : propriete-rurale03.com Adresse mail : sdpr.allier@orange.fr Cotisation de base : 55€ par adhérent